



COLLOQUE INTERNATIONAL : PROBLÉMATIQUE DE LA VILLE NOUVELLE EN AFRIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

« Penser la ville africaine du futur pour penser la ville africaine d'aujourd'hui »

APPEL À COMMUNICATIONS

I-ARGUMENTAIRE

La population mondiale s'accroît à une vitesse exponentielle. Partout, l'on observe une forte pression de la démographie galopante sur les parcelles de terres, à l'effet de les occuper à des fins d'habitation ou d'activités socioprofessionnelles. Cette course effrénée vers les terres n'est pas sans conséquences. En effet, estimée à 7.954.000.000 d'individus en 2022 par le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA) (www.unfpa.org), les populations des villes du monde font face à des problèmes de tous genres dans leurs quêtes légitimes d'un mieux vivre ensemble pour un mieux-être.

Les villes africaines n'échappent pas à cette réalité. En effet, bien que différentes de la dichotomie du conflit du foncier en milieu rural qui met aux prises les primo-occupants ou autochtones et les nouveaux venus ou immigrés (Schwartz Alfred, 2000) ; ou encore entre les personnes exerçant des activités professionnelles difficilement conciliables en milieu agro-pastoral (Saverio Krätli et Camilla Toulmin, 2020), les crises urbaines en Afrique sont complexes et multifformes.

En effet, les villes africaines modernes, de création récente, se sont construites sur des modèles et schémas inspirés de l'Occident. Mal adaptées aux réalités endogènes car incapables de répondre convenablement aux aspirations des populations locales, les villes africaines se sont retrouvées très vite engorgées. Les populations fuyant les zones rurales, marquées par une paupérisation grandissante, arrivent en nombre dans les villes, peu ou insuffisamment préparées pour les accueillir. Sans moyens et sans qualifications professionnelles intéressant les emplois modernes, ces populations se retrouvent à la périphérie de la ville (Coquery-Vidrovitch, 1988). Déjà tendues par les solutions presque introuvables à la problématique de cet exode dont le déterminant premier est la quête du bien-être des individus, nos villes sont à nouveau appelées à faire face à une massification engendrée et exacerbée par les crises sociopolitiques, dérivant le plus souvent sur de malheureux conflits armés, offrant aux yeux hagards du monde des spectacles désolants et humiliants.

Face donc à cette pression démographique dans les villes, l'on observe, comme solution alternative, à une « ...urbanisation rapide dans certains pays qui incite les autorités à planifier le développement des plus grandes agglomérations par la création de nouvelles cités à leur périphérie, dans l'intention de les décongestionner et de maîtriser leur croissance. » (Touré Ahmed Bouah, 2022 : 29)

Ces espaces urbains nouveaux qui apparaissent partout dans le monde, et que l'on appelle selon les inspirations « villes nouvelles », « villes neuves » ou « villes planifiées » présentent des caractéristiques constantes, à savoir qu'elles « naissent généralement d'une volonté politique et se construisent peu à peu sur des emplacements ruraux auparavant peu ou pas habités dans un souci d'équilibre territorial ». (Touré, *Ibidem*)



Pour illustrer les propos qui précèdent, on peut citer, à l'image des premières « villes neuves » de Resettlement Administration (RA) aux Etats-Unis d'Amérique, Crawley et Milton Keynes en Angleterre, et de Louvain en Belgique ; les exemples des « cités nouvelles » telles que Brasilia (1960 au Brésil), Naypyidaw (2005 en Birmanie), Yamoussoukro (1980 en Côte d'Ivoire), Abuja (1982 au Nigeria), Ouaga 2000 (Burkina Faso), Diamniadio (2020 au Sénégal).

Ces nouvelles cités urbaines, conçues le plus souvent sous l'impulsion des politiques, quoique répondant à des besoins certains et urgents des populations, l'ont été sans les avis, propositions ou recommandations de celles-ci. Conséquences, de nombreux problèmes sociaux, connus et éprouvés dans les anciennes cités, refont surface en marge de la construction des dites villes. Ils ont pour noms insécurité, rupture du lien social, chômage, promiscuité, prostitution, difficultés d'accès à la santé, à l'éducation, aux loisirs...

Devant cette dure réalité, l'on peut légitimement s'interroger si la ville nouvelle doit être un lieu de socialisation de l'humain ou un espace de sa déshumanisation. Cette interrogation met *ex abrupto* les villes africaines face à leur avenir, appelées qu'elles sont à répondre aux défis de massification et de satisfaction des aspirations au confort de vie des populations.

Ce qui commande que soient interrogés tous les paradigmes, c'est-à-dire l'ensemble des expériences, des croyances, des pratiques et des valeurs sociales, utilisés jusque-là dans les conceptions et réalisations des villes nouvelles. Autrement dit, la problématique des villes africaines du futur devra être passée aux prismes pluridisciplinaires des écoles du savoir, afin d'éclairer la question et proposer des modèles de villes répondant concrètement et agréablement aux besoins d'humanité des populations.

Le projet de la ville nouvelle « Akwaba City », porté par l'Ivoirien Touré Ahmad Bouah, est une expérience intéressante, dans la mesure où elle se projette comme une solution prospective de la restauration du Grand Abidjan. **Ce projet inspire le présent appel à communications pour un colloque international et interdisciplinaire qui se tiendra en octobre 2022 à Abidjan (Côte d'Ivoire).**

II-LES AXES D'INTERVENTIONS DES COMMUNICATIONS

1- Villes Africaines et urbanisme colonial : (Organisation spatiale et villes précoloniales en Afrique ; Urbanisme colonial et évolution de la vie politique, sociale et économique dans les villes Africaines modernes ; Héritage de l'urbanisation coloniale et son impact sur la gestion des villes Africaines.)

2-Villes et imaginaires africains : (Quelles sont les représentations voire les écritures de la ville dans les œuvres littéraires et artistiques africaines (Roman, théâtre, poésie, nouvelle, ... ; peinture, fresque, cinéma, musique, etc.)

3-Ville du futur, architecture, urbanisme et mobilité urbaine : (Quelles innovations architecturales et quels aménagements urbains pour les villes nouvelles en Afrique ? Quelles propositions innovantes en lien avec les identités culturelles africaines ? Quelles solutions pour une mobilité urbaine plus fluide et plus efficiente ? etc.).

4- Ville nouvelle et question sécuritaire : (face aux phénomènes d'insécurité liés, entre autres, à la montée des idéologies fondamentalistes et anarchistes de tout genre, la paupérisation angoissante des populations, comment assurer la sécurité des personnes et des biens dans les cités nouvelles ? etc.)

5-Cités nouvelles, cohésion sociale et développement socio-économique : (Quelle configuration spatiale des quartiers ? Quels rapports sociaux pour une cohabitation pacifique ? Quelles propositions pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes, pour accéder à un emploi décent, à une éducation et une santé de qualité ? Quels regards sur la question du genre ? Quelle législation adéquate aux aspirations nouvelles des populations ? etc.)

6-Villes nouvelles et action culturelle : (Quelles pratiques *animatoires* dans les villes nouvelles ? Quelles infrastructures artistiques et culturelles ? Quelles offres culturelles, artistiques et de loisirs pour les habitants des villes nouvelles ? Quelles politiques pour l'inventaire, la conservation et la valorisation du patrimoine culturelle matériel et immatériel ? etc.)

7-Villes nouvelles, TIC et créations numériques : (Quelles moyens de communication et de télécommunication dans les villes du futur ? Quelles ressources numériques pour améliorer les confort du quotidien ? Quelles solutions à la cybercriminalité et autres infractions associées ? etc.)

8-Villes nouvelles et changement climatique : (Comment la ville doit-elle assurer son développement durable dans le contexte du changement climatique (perturbations du cycle de l'eau, érosion, désertification, montée des niveaux des fleuves et des océans pour les villes côtières, réfugiés climatiques, migrations forcées, etc.) ?

Références

1-Coquery-Vidrovitch Cathérine, 1988, « Villes coloniales et histoire des Africains. Vingtième Siècle », *Revue d'histoire*, n° 20, pp. 49-73.

2-Krätli Saverio et Toulmin Camilla, 2020, *Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne* ? IIED, octobre 2020, 115 p.

3-Touré Ahmed Bouah, 2022, *L'échec de la politique d'urbanisation d'un continent candidat à l'émergence*, Abidjan, K. Rol Editions, 122 p.

4-Schwartz Alfred, 2000, « Le conflit foncier entre Krou et Burkinabé à la lumière de l'"institution krouman" », in *Afrique contemporaine*, n°193, pp. 56-66.

NB : Toute autre communication peut être acceptée si elle porte une réflexion sur la question des villes nouvelles, non prise en compte dans les axes indiqués supra.

III-ORGANISATION DU COLLOQUE

1-Soumission des contributions

Les propositions de communications individuelles ou collectives sont adressées à colloquevillenouvelle@gmail.com. Informations utiles : (00225) 07 48 62 96 03/0707095419

Elles doivent comprendre les éléments suivants : Titre et résumé ne dépassant pas 350 mots, Nom et prénom(s), institution académique ou professionnelle de l'auteur, y compris adresse, téléphone et courriel).

2-Dates importantes

La date limite pour la réception de toutes les communications est le 31 juillet 2022.

La date limite pour la notification de l'acceptation ou du rejet est fixée au 31 août 2022.

Date et lieu du colloque : 27, 28 et 29 octobre 2022 à l'Université Felix Houphouët-Boigny

3-Langues du colloque

Les communications, d'une durée de 15 minutes au maximum, seront prononcées en français ou en anglais, langues de travail du colloque.

4-Informations pratiques

- Inscription gratuite pour les communicant.e.s ;
- Le transport des communicant.e.s venant de l'étranger est pris en charge par les organisateurs du colloque ;
- L'hébergement, le transport local et la restauration sont à la charge des organisateurs du colloque.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication. La date de réception des textes définitifs et celle de la publication des actes seront fixées à l'issue du colloque.

5-Comité scientifique

Président : BALLO Zié, Professeur Titulaire/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire
Vice-Président : PARE Joseph, Professeur titulaire/Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso

Membres

Prof. Valy SIDIBE, Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Jérémie N'guessan KOUADIO (Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Emérite Jacques FONTANILLE, Centre de Recherches Sémiotiques, Université de Limoges-France

Prof. Mariatou KONE, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Auguste Aghi BAHI Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi-Benin ;
Prof. Yves DAKOUO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso ;
Prof. Isaac BAZIE, Université du Québec à Montréal (UQAM)-Canada ;
Prof. Jilali BENDRIX, Université de Meknès-Maroc ;
Prof. Romuald TCHIBOZO, Université d'Abomey-Calavi-Benin ;
Prof. Jean-Marie KOUAKOU, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. ALLOU Kouamé René, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Méké MEITE, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire ;
Prof. Roger Camille ABOLOU, Université Alassane Ouattara de Bouaké-Côte d'Ivoire ;
Prof. Adom Marie-Clémence, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Hughes KONE, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Sékou BAMBBA, Université Musulmane Africaine d'Abidjan/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Assoman BAMBBA, Université Alassane Ouattara de Bouaké-Côte d'Ivoire ;
Prof. KOFFI Gbaklia Elvis, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. Angeline NANGA, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. ATCHOUA N'Guessan Julien, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. BLE Raoul, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. KRA Kouassi Raymond, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. NASSA Dabié Désiré Axel, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) Irène KASSI-DJODJO, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) GOA Kacou, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) Mustafa OUATMAN, Université de Meknès-Maroc ;
Prof. (MC) HIEN Sié, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

6-Comité de lecture

Président : Prof. Danielle LEZOU-KOFFI, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Vice-Président : Prof. (MC) Hamadou MANDE, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso ;

Membres

Prof. (MC) BEDJO Afankoe Yannick-Olivier, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) Amidou SANOGO, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) Ousmane SANGHO, ULSH de Bamako-Mali ;
Dr SOUPE Lou Jacqueline, Maître-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr Sidiki BAMBBA, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

7- Comité d'organisation

Président : Prof. KAMATE Banhouman André, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Vice-Président : Prof. (MC) KONE Bassemory, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. (MC) Abiba DRAME-SYLLA, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) SORO Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) Jean-Jacques BOGUI, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Prof. (MC) Adack Gilbert KOUASSI, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr TANO Pierre, Maître-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr NDRI Yao, Maître-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
YAO Gérard, Maître-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr COULIBALY Nanga Désiré, Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;
Dr AKE Blanchard, École d'Architecture d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;